



Résultat du permis de conduire

Vous avez passé votre examen du permis de conduire
et vous voulez connaître le résultat,

Rendez-vous sur :

www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire



Si votre résultat est favorable, **FELICITATION**

Votre Certificat d'examen du permis de conduire



accompagné d'une pièce d'identité,



tient lieu de permis de conduire en France pendant 4 mois à compter de la date d'examen.

En cas de contrôle des forces de l'ordre  , ce certificat peut-être présent en version papier ou directement sur un smartphone ou une tablette, si vous avez encore de la batterie  .
Mais n'attendez pas la fin du délais pour faire la demande de votre permis de conduire  .

Demande de permis de conduire

Afin d'obtenir votre permis définitif,



rendez-vous sur le site ANTS

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne>